



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E. DE CHARENTE

Association Loi 1901
Siège social : Collège Romain Rolland - 8 rue Romain Rolland
16800 SOYAUX

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2019

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE O.C.C.E. DE CHARENTE

Association Loi 1901

Siège social : Collège Romain Rolland - 8 rue Romain Rolland
16800 SOY AUX

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'assemblée générale,

Impossibilité de certifier

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, il nous appartient d'effectuer l'audit des comptes annuels de l'Association Départementale de l'O.C.C.E de Charente relatifs à l'exercice clos le 31 août 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous sommes dans l'impossibilité de certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. En effet, en raison de l'importance des points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier », nous n'avons pas été en mesure de collecter les éléments suffisants et appropriés pour fonder une opinion d'audit sur ces comptes.

Fondement de l'impossibilité de certifier

Conformément à ses statuts, votre association « a pour objet de permettre et de favoriser à tous les degrés, dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation du département la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs ». Les « *coopératives scolaires* » et les « *foyers coopératifs affiliés* » sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du « *siège départemental* » de l'association et de comptes annuels agrégés intégrant l'ensemble des « *coopératives scolaires* », les « *foyers coopératifs affiliés* » et le « *siège départemental* ».

Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes : en l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « *siège départemental* », nous sommes dans l'impossibilité de certifier les comptes annuels agrégés de l'association.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas d'appréciation complémentaire aux points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'effectuer un audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Nous avons réalisé notre mission dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Fait à Boulogne, le 10 janvier 2020

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Christophe Rambeau

Commissaire aux Comptes



BILAN DE L'ASSOCIATION

OCCE DE CHARENTE

ACTIF	31.08.2019			31.08.2018	PASSIF	31.08.2019	31.08.2018
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques					Fonds propres	125 517	118 005
Terrains					Report à nouveau	945 045	903 101
Constructions					Résultat de l'association	55 567	65 236
Installations et matériels d'activités	15 689	15 689			Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles	20 040	19 264	776	1 248	Total	1 126 129	1 086 343
Immobilisations en cours					FONDS DEDIES ET PROVISIONS		
Prêts OCCE	600		600	970	Fonds reportés et dédiés		
Autres immobilisations financières	74		74	74	Provisions pour risques		
Total	36 403	34 953	1 450	2 292	Provisions pour charges		
					Total		
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	4 099		4 099	3 333	Emprunts OCCE		
Coopératives et usagers divers	671		671	32	Emprunts & dettes financières		
Comptes courants OCCE				70	Fournisseurs	4 040	4 040
Autres créances (dont erreurs débitrices)	4 860		4 860	2 730	Dettes fiscales et sociales		
Trésorerie	1 119 604		1 119 604	1 081 912	Comptes courants OCCE	335	495
Charges constatées d'avance				510	Autres dettes (dont erreurs créditrices)	180	
Produits constatés d'avance							
Total	1 129 234		1 129 234	1 088 586	Total	4 555	4 535
TOTAL	1 165 637	34 953	1 130 684	1 090 877	TOTAL	1 130 684	1 090 877



COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

OCCE AUTONOMES
& SOLIDAIRES
pédagogie coopérative

OCCE DE CHARENTE

	2018/2019	2017/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	364 324	321 515
Ventes de produits	537 351	547 271
Prestations de service et animations	285 267	369 570
Subventions d'exploitation	597 134	607 205
Dons et Mécénat		
Contributions financières	2 445	
Autres produits divers de gestion courante	62 457	78 856
Reprises sur dépréciations et provisions		
Utilisations des fonds dédiés		
Total	1 848 978	1 924 417
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	358 071	379 492
Variation des stocks de fournitures à céder	-766	408
Achats de fournitures administratives	1 383	1 608
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	1 302 933	1 342 801
Aides financières	1 265	2 000
Impôts et taxes		
Salaires	249	
Charges sociales	86	170
Autres charges	114 711	103 979
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	46 060	50 127
Dotations aux provisions		
Report en fonds dédiés		
Total	1 823 993	1 880 585
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	24 985	43 831
PRODUITS FINANCIERS		
Produits des placements	3 059	3 623
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	3 059	3 623
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total		
RESULTAT FINANCIER (II)	3 059	3 623
RESULTAT COURANT (I + II)	28 044	47 454
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	71 698	74 841
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	71 698	74 841
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	44 175	57 059
Sur opération en capital		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total	44 175	57 059
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	27 522	17 782
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	55 567	65 236
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévolat	117 728	128 068
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Personnel bénévole	117 728	128 068

ANNEXE DE L'ASSOCIATION OCCE DE CHARENTE

Du bilan de l'association de l'exercice clos le 31 août 2019. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association.

L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de "permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe".

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités)

Les données caractéristiques sont :	Exercice clos	Exercice précédent
Total du bilan :	1 130 684,02 €	1 090 877,45 €
Résultat de l'exercice :	55 566,59 €	65 236,05 €
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	319	322
dont coopératives et foyers agrégés :	319	322
dont coopératives et foyers non agrégés :	0	0
Nombre de coopérateurs :	25 261	25 344
Heures de bénévolat du siège départemental	720	720
Heures de bénévolat déclarées par les mandataires	3 561	3 937
soit un équivalent temps plein de (1 820 h)	2	3 personne(s).
soit une valorisation du bénévolat de : nb d'heures * 27,50 € (a)	117 728 €	128 068 €

(a) Sur la base d'un coût de poste annuel de 50 K€ (charges sociales comprises) soit 27,50 €/heure.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice s'inscrit dans la continuité de l'exercice précédent.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement :

- les immobilisations sont inscrites au bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens,
- les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs,
- les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement :

- les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés.

2.3 Retraitements d'agrégation

Les opérations entre le siège et les coopératives, peu significatives, n'ont pas été annulées et concernent principalement :

- les cotisations collectées par les coopératives scolaires et versées au siège départemental,
- les produits pour cessions achetées par les coopératives scolaires au siège départemental,
- les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

Les cotisations collectées par les coopératives et versées au siège départemental sont peu significatives.

D'après les CRF reçus, les cotisations de l'exercice s'élèvent à 46 027 € soit environ 2,54% du total des charges des CRF reçus à la date d'établissement de la présente annexe.

3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

OCCE DE CHARENTE

4. NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatif :	Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.		
Report à nouveau :	Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.		
Résultat exercice :	55 566,59	{	dont 10 589,50 pour le siège départemental dont 44 977,09 pour les C.R.F. agrégés
Autres créances :	4 860,00	{	dont 4 860,00 pour le siège départemental dont 0,00 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs
entre total actif et total passif constatés dans			0 C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Autres dettes :	180,00	{	dont 180,00 pour le siège départemental dont 0,00 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs
entre total actif et total passif constatés dans			0 C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Disponibilités :	1 119 604,23	{	dont 129 581,65 pour le siège départemental dont 990 022,58 pour les C.R.F. agrégés, 3 103,52 par C.R.F. agrégé.
soit en moyenne environ			

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Dotation amortissements et gros équipement :	46 060,00	{	dont 471,57 pour le siège correspondant aux amortissements dont 45 588,43 pour les CRF agrégés correspondant aux investissements
soit en moyenne environ			142,91 par C.R.F. agrégé.
Total des produits :	1 923 734,93	{	dont 69 990,85 pour le siège départemental dont 1 853 744,08 pour les C.R.F. agrégés, 5 811,11 par C.R.F. agrégé.
soit en moyenne environ			
Total des charges :	1 868 168,34	{	dont 59 401,35 pour le siège départemental dont 1 808 766,99 pour les C.R.F. agrégés, 5 670,12 par C.R.F. agrégés
soit en moyenne environ			140,99 par C.R.F. agrégé.

6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par le Ministère de l'Education Nationale		
Personnel enseignant, détaché par la Fédération OCCE		
Personnel de droit privé (animateur), détaché par la Fédération OCCE	1,0	1,0
Personnel salarié par l'association départementale		
Total	1,0	1,0

7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
Outil préconisé pour la tenue comptable des coops : Retkoop		
. Coopératives utilisant l'outil préconisé (en nombre)	201	174
. Coopératives utilisant l'outil préconisé (en %)	63%	54%
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	319	322
Coopérative / foyer contrôlé par le siège	48	34
Coopérative / foyer participant à la mutualisation de la trésorerie	194	87
Part en % de la mutualisation conservée par le siège	100%	100%
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	10	10
Participants aux séances de formation (estimation)	10	10


BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL
OCCE DE CHARENTE

ACTIF	31.08.2019			31.08.2018	PASSIF	31.08.2019	31.08.2018
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques					Fonds propres	125 517	118 005
Terrains					Résultat du siege de l'association	10 590	7 512
Constructions					Subventions d'investissement		
Matériels d'activités	15 689	15 689			Total	136 107	125 517
Autres immobilisations corporelles	20 040	19 264	776	1 248	FONDS DEDIES ET PROVISIONS		
Immobilisations en cours					Fonds reportés et dédiés		
Prêts OCCE	600		600	970	Provisions pour risques		
Autres immobilisations financières	74		74	74	Provisions pour charges		
Total	36 403	34 953	1 450	2 292	Total		
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	4 099		4 099	3 333	Emprunts OCCE		
Coopératives et usagers divers	671		671	32	Emprunts & dettes financières		
Comptes courants OCCE				70	Fournisseurs	4 040	4 040
Autres créances	4 860		4 860	2 730	Dettes fiscales et sociales		
Trésorerie	129 582		129 582	121 086	Comptes courants OCCE	335	495
Charges constatées d'avance				510	Autres dettes	180	
Total	139 211		139 211	127 760	Produits constatés d'avance		
					Total	4 555	4 535
TOTAL	175 615	34 953	140 661	130 052	TOTAL	140 661	130 052



COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE DE CHARENTE

OCCE AUTONOMES
& SOLIDAIRES
pédagogie coopérative

	2018/2019	2017/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	45 918	44 000
Ventes de produits	5 026	4 291
Prestations de service et animations	9 368	13 335
Subventions d'exploitation	3 565	4 300
Dons et Mécénat		
Contributions financières	2 445	
Autres produits divers de gestion courante	8	2 430
Reprises sur dépréciations et provisions		
Utilisations des fonds dédiés		
Total	66 329	68 356
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	5 181	3 415
Variation des stocks de fournitures à céder	-766	408
Achats de fournitures administratives	1 383	1 608
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	49 019	51 901
Aides financières	1 265	2 000
Impôts et taxes		
Salaires	249	
Charges sociales	86	170
Autres charges	1 400	1 520
Dotations aux amortissements et dépréciations	472	479
Dotations aux provisions		
Report en fonds dédiés		
Total	58 288	61 502
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	8 041	6 854
PRODUITS FINANCIERS		
Produits des placements	2 497	657
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	2 497	657
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total		
RESULTAT FINANCIER (II)	2 497	657
RESULTAT COURANT (I + II)	10 538	7 511
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 164	1
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	1 164	1
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	1 113	
Sur opération en capital		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total	1 113	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	51	1
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	10 590	7 512
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévolat	19 800	19 800
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Personnel bénévole	19 800	19 800

ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

au bilan et au compte de résultat du **siège départemental** de l'exercice clos le 31 août 2019, qui dégage un excédent de 10 589,50 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du Siège Départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le Siège Départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le Siège Départemental est une composante de l'Association départementale comme les coopératives scolaires du département affiliées à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du Siège Départemental de l'association.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques. Les actifs présentant un risque de non recouvrement ou dont la valeur vénale est inférieure à leur coût d'acquisition sont intégralement dépréciés. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières. Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat, en exploitation, sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont servi à financer

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1^{er} juin 2005, du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire suivant les taux indiqués ci-après (cf. II c).

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques				
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités	15 689,15			15 689,15
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel informatique	17 130,85			17 130,85
Mobilier de bureau	2 909,59			2 909,59
Immobilisations en cours				
Total	35 729,59			35 729,59

b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

Néant

c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	100%				
Constructions et agencements	5%				
Matériel d'activités	20%	15 689,15			15 689,15
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%				
Matériel bureau informatique	20%	17 093,49	37,38		17 130,87
Mobilier de bureau	20%	1 698,98	434,19		2 133,17
Total		34 481,62	471,57		34 953,19

2. Immobilisations financières

Avances aux coopératives	600,00
Parts sociales Crédit Mutuel	73,83

3. Stocks

Agendas & cahiers de comptabilité	1008,42
Ramettes de papier	1488,23
CD, DVD et boîtiers	<u>1602,16</u>
	4098,81

4. Avances et acomptes versés

Néant

5. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés	670,75		670,75
Usagers autres			
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés			
Total	670,75		670,75

6. Comptes courants OCCE (débiteurs)

Néant

7. Autres créances

Aide fédération 4860,00

8. Trésorerie

Crédit Mutuel	54064,60
Crédit Coopératif	7,46
La Banque Postale	483,69
Livret A CM	74386,40
Intérêts courus	375,03
Caisse	<u>264,45</u>
	129581,65

9. Charges constatées d'avance

Néant

III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Les fonds propres sont le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.

2. Provisions

Néant

3. Fonds dédiés

Néant

4. Emprunts et dettes assimilées

Néant

5. Avances et acomptes reçus

Néant

6. Fournisseurs

Fournisseurs	79,80
Fournisseurs, factures non parvenues	<u>3960,00</u>
	4039,80

7. Dettes fiscales et sociales

Néant

8. Comptes courants OCCE (crédeurs)

Fédération 335,00

9. Autres dettes

Coops créditrices 180,00

10. Produits constatés d'avance

Néant

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	25 261	25 344
Cotisation nationale par coopérateur	1 110 €	1 090 €
Cotisation départementale par coopérateur	0,690 €	0,630 €
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES	45 469,80	43 591,68
Cotisations versées à la Fédération	28 039,71	27 624,96
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	28 039,71	27 624,96

2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions conseil régional		2 000,00
Subventions conseil général	3 300,00	2 300,00
Subventions communes	85,00	
Autres subventions	180,00	
Total	3 565,00	4 300,00
Dont versées aux coopératives	1 265,00	2 000,00

3. Contributions financières

Aides Fédération OCCE : EBP, CAC 2445,00

4. Produits exceptionnels

Divers 137,56
 Produits de fermeture de coops 1026,65
1164,21

5. Charges exceptionnelles

Divers 1042,91
 Charges sur exercices antérieurs 70,00
1112,91

V - AUTRES INFORMATIONS

1. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Néant

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Néant

3. Mise à disposition et bénévolat

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

Néant

b) Bénévolat

A titre indicatif, le bénévolat du siège départemental représente environ 720 heures de travail valorisées à 19 800 € sur la base d'un coût de poste de 50 K€/an (charges sociales comprises), soit 27,50 €/heure.

4. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental de l'association.

5. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

- **Crédit Mutuel :**

Une mutualisation des comptes bancaires des coopératives scolaires affiliés est réalisée avec le Crédit Mutuel (convention du 15/09/2009) :

	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de comptes mutualisés	87	87
Solde total des comptes mutualisés au 31/08		
Montant des intérêts acquis par l'AD (avant impôts)	1 940,77	104,79
Montant des impôts dus par l'AD		
Montant des intérêts acquis nets après impôts	1 940,77	104,79
Pourcentage perçu par le siège	100%	100%